

QUIZ DÉCHETS - question 4

Parmi ces déchets, lesquels sont dangereux ?

1. les médicaments
2. les pots de peinture
3. les piles et les batteries
4. les boîtes de conserve
5. les ordinateurs et téléviseurs

Réponse : 1, 2, 3 et 5

Les médicaments, les pots de peinture, les piles, les batteries, les ordinateurs et les téléviseurs sont des déchets dangereux. C'est pourquoi ils doivent être emportés vers des points de collecte spécifiques.

Thème :

Les déchets particuliers devant être déposés à des points spécifiques.

Les objectifs pédagogiques :

1/ Connaître les déchets particuliers.

Pour enrichir et animer la discussion suivant le quiz :

Certains déchets ne peuvent pas être jetés dans les poubelles habituelles car ils réclament des traitements particuliers. On trouve :

- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Ces déchets sont récupérés et valorisés pour limiter l'impact sur la santé et l'environnement. C'est à partir de l'année 2005 que des filières de récupération de ces déchets ont été mises en place. Les DEEE peuvent être apportés en déchèterie ou être repris gratuitement par un magasin lorsqu'un nouvel appareil est acheté.
- les objets encombrants et dangereux : ce sont les déchets comme la peinture, les gravats, l'huile de vidange. Ils doivent être apportés à la déchèterie. Ils sont ensuite orientés vers des filières de traitement organisées.
- les médicaments : qu'il soient périmés ou non, entamés ou non, ils doivent être rapportés chez un pharmacien lorsqu'ils sont plus utilisés. Ces médicaments seront ensuite détruits dans des conditions sécurisées.
- les piles et batteries : ces déchets sont récupérés dans des collecteurs se trouvant en général dans les grandes surfaces. Ces piles sont ensuite traitées et valorisées dans des centres spécialisés. Certains métaux seront réutilisés dans de nouvelles piles et batteries.

Les points de collecte sont répertoriés sur www.batribox.fr.



De plus, les objets qui ne sont plus utilisés mais qui sont toujours en bon état comme les jouets, les vêtements, les appareils électriques, peuvent être récupérés par des associations caritatives (Emmaüs, la Croix Rouge, etc.)

Enfin, les déchets verts (épluchures, tontes des pelouses, etc.) Ces déchets peuvent être recyclés en compost chez le particulier. Ils peuvent aussi être apportés en déchèterie où l'on trouve une plate-forme de compostage.

Liens fiches :

- ✦ Pistes de réflexion de quiz : déchets N°3 (collecte des déchets)
- ✦ Animations : déchets N°1 (dégradation selon type déchet)
- ✦ Projets : déchets N°1 et 2 (mise en place collecte papier et cartouches) N°3 (visite centre de traitement des déchets)